

159894

159894



Annuler et remplacer
par le Réel

Le 12 mai 2023

pan

HOPITAL PRIVE INTERNATIONAL DE CASABLANCA .(MED KARIM JOUA)
ANGLE BD BIR ANZARANE ET ABOU ISHAK SHIRAZI
ET RUE BEN JILALI QUARTIER MAARIF
CASABLANCA
MAROC

Objet : PRISE EN CHARGE PARTIELLE

Identifiant adhérent : 0005355 1957-04-03 AZZEDDINE

N/REF : 20231320021702

Adhérent : RACHID AZZEDDINE

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que nous prenons en charge les frais de soins de AZZEDDINE RACHID.

Nous vous prions de noter que le restant à charge à régler directement par l'adhérent et que cette prise en charge est valable à concurrence de :

- Part Mutuelle : 67950.00 MAD
 - Restant à charge adhérent : 7550.00 MAD

Validité de prise en charge : du 12-05-2023 au 12-08-2023.

Pour le règlement de votre facture, nous vous prions de bien vouloir l'adresser jointe au double de la présente à la MUPRAS :

**Centre d'affaire Allal Benabdellah. 49, Angle Rue Allal Benabdellah et Rue Mohammed Fakir
6ème Etage. Casablanca.**

Nous vous remercions d'avance pour l'aide et l'assistance que vous apporterez à AZZEDDINE RACHID.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de nos sincères salutations.

SIR Factors which start.

§ Directeur MUPRAS

CONDITIONS ET MODALITÉS :

Le règlement des factures relatives aux prises en charge est soumis aux conditions suivantes :

- Le règlement des factures relatives aux prises en charge est soumis aux conditions suivantes :

 - La facture doit être nominative et conforme aux informations indiquées sur la prise en charge.
 - Toute facture doit être accompagnée :
 - ✓ D'une copie de la présente prise en charge,
 - ✓ Des notes d'honoraires des praticiens,
 - ✓ Du compte rendu et des justificatifs des actes pratiqués,
 - ✓ Du détail de la pharmacie, radiologie et biologie (sous pli fermé).
 - Toute facture doit être obligatoirement signée par notre adhérent.
 - Toute facture doit comporter l'IF, l'ICE et le RIB (24 chiffres) du prestataire.



Centre d'affaire Allal Benabdellah, 49, Angle Rue Allal Benabdellah et Rue Mohammed Fakir 6ème Etage, Casablanca.
Tél : 05 22 20 45 45 | G - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



CASABLANCA, LE 10/07/2023

DEVIS

M-23-05-0299-066

N° D230001865 06/05/2023

Wassima

Nom et prénom du patient : AZZEDDINE RACHID

Prise en charge : MUPRAS (RAM)

Traitements : Forfait chirurgical

Forfait chirurgical

Forfait		Nombre	Prix unitaire	Montant
	Coronarographie	1	6 000.00	6 000.00
	Dilatation coronaire +02 stents actifs	1	61 500.00	61 500.00
			Sous-Total	67 500.00
(*) Produits facturés à l'unité				Total devis
				67 500.00

Hôpital Privé International de Casablanca
Angle Bd. Bir Anzarane et Abou Ishak
Shirazi et Rue C. Jilali Quartier Maarif
Casablanca
Tél: 05 22 05 40 81 - 05 22 05 40 40 ②
ICE: 00292427900042 - RC: 119051
IF: 50575193 - INPE: 060064839



CASABLANCA, LE 10/07/2023

DEVIS

M-23-05-0299-066

N° D230003683 ٥٩٥/٢٠٢٣

Wassima

Nom et prénom du patient : AZZEDDINE RACHID

Prise en charge : MUPRAS (RAM)

Traitements : Forfait chirurgical
Forfait chirurgical

Forfait	Nombre	Prix unitaire	Montant
DILATATION ARTERE CORONAIRES + 01 STENT ACTI	1	49 000.00	49 000.00
		Sous-Total	49 000.00

(*) Produits facturés à l'unité

Total devis 49 000.00

Hôpital Privé International de Casablanca
Angle Bd Bir Anzarane et Abou Ishaq
Shirazi et Rue Ben Jilali Quartier Maarif
Casablanca
Tél: 05 22 05 40 80 - 05 22 05 40 49
ICE: 002924279000042 - RC: 119051
IF: 50575193 - INPE: 060064839